

MAIRIE DE LOCMIQUELIC

ARRETE POUR TRAVAUX

NOUS, Eric PATUREL, Maire de la Commune de LOCMIQUELIC,

Vu le Code de la Route,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2213-2/1,

Considérant la nécessité de réglementer la circulation et le stationnement au droit du chantier rue de Pen-Mané,

ARRÊTONS

Article 1 :

A compter du 16/08/26 et jusqu'à la fin des travaux, le stationnement est interdit au droit du chantier et la circulation alternée dans la rue de Pen-Mané afin d'effectuer des travaux sur réseaux souterrain Orange.

Article 2 :

Mise en place de la signalisation et déviations pour travaux par l'entreprise intervenante : Buriel Réseaux Services.

Article 3 :

La Gendarmerie et la Police Municipale sont chargées, chacun en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LOCMIQUELIC, le 20 août 2026

Monsieur le Maire,

Eric PATUREL

Mis en ligne le 25 aout 2026

The block contains the official circular stamp of the Municipality of Locmiquélic, which includes the text 'MAIRIE DE LOCMIQUELIC' and '2026 (MORBIHAN)'. Overlaid on the stamp is a large, fluid handwritten signature in blue ink.